

La soirée musicale offerte lundi soir aux membres honoraires, de la Grande Harmonie, a été très brillante. Le temps nous manque pour en faire un compte rendu détaillé, mais citons particulièrement MM. Warin (basse-taille), Wilhelm (violin), Catteau (flûte) et Pieters, comique dunkerquois. Ces quatre artistes pouvant à eux seuls composer une soirée magnifique et même se présenter avec un succès certain dans nos plus grands concerts.

Que le Cercle de la Grande Harmonie se réveille; il s'est vu délaisser pour quelques luxueux confrères, mais une réaction semble s'opérer en ce moment et nous espérons bien que ses beaux jours vont revenir avec leur cortège de fêtes musicales. — *Muchausa.*

Dimanche soir, vers six heures, un commencement d'incendie s'est déclaré rue Pellart, chez M. Dubrule, le danger a été signalé par un voisin et grâce aux secours promptement apportés, on n'a pas tardé à se rendre maître du feu.

Une partie du plancher du premier étage, une garde-robe, un lit, ont été brûlés. La perte est évaluée à 1300 fr.; il y a assurance au Nord.

Un Obit pour M. CUVELIER, marchand de beurre à Pérenchies, aura lieu jeudi 12 courant à l'église de Pérenchies.

Des messes seront célébrées toute la matinée.

Les personnes auxquelles, par oubli, on n'aurait pas adressé de lettre d'invitation, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

### COURS PUBLIC DE PHYSIQUE

Mercredi 11 Mars à 8 h. 1/4 du soir

Expérience d'Electricité; Carreau magique; Aigrettes électriques; pêche aux pièces d'argent.

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

### THÉÂTRE

Le PETIT NICOLAS, comédie en trois actes de M. Brun-Lavainne.

Nous arrivons un peu tard pour entretenir nos lecteurs de la gentille comédie représentée mardi dernier sur la scène de la rue Fontenoy; mais cet article, qui devait paraître le surlendemain de la première du *Petit Nicolas*, a d'abord été remis au dimanche; puis enfin à aujourd'hui, par suite d'impressionnées nécessités typographiques selon l'expression de monsieur le metteur en pages.

Nous manquerions en effet à tous nos devoirs de reporter si nous gardions le silence sur l'œuvre nouvelle de notre concitoyen; nous commettrions même une injustice, car cette œuvre, comme tout ce qui sort de la plume de M. Brun-Lavainne, se distingue par un mérite sérieux, et nous la préférons pour notre part à bien des produits littéraires d'exportation parisienne. Intéressant toujours, agencement scénique où l'on reconnaît la main expérimentée d'un maître, style facile, agréable, traits d'esprit — de cet esprit d'une autre époque qui égratigne mais ne blesse pas — telles sont les qualités de l'œuvre de M. Brun. Quant aux défauts, l'analyse nous les ferait être découvrir.

La scène se passe sous Louis XV, à l'époque où Law essayait de fonder la prospérité de la France sur les brouillards du Mississippi. Dans un village de je ne sais quelle province, vit un jeune paysan, le petit Nicolas, surnommé élève par un vieux berger qui lui a appris plus de choses que n'en savaient d'ordinaire à cette époque les habitants des campagnes.

Nicolas est amoureux — naturellement — amoureux d'une duchesse, rien que cela à la mode de Brevannes, la cousine et la fiancée du chevalier de Favreul, lequel chevalier compte sur le dot de sa cousine pour s'acheter une compagnie et, en attendant, charme ses nobles loisirs en ravageant les cœurs de la contrée.

Un amoureux est toujours ambitieux, surtout lorsque, simple paysan, il rêve d'une duchesse. Nicolas est donc ambitieux; mais à vous dire vrai, je crois que l'amour n'est pas la cause unique de cette ambition; l'orgueil, l'envie, le désir de se mesurer de deux qui le désignent aujourd'hui, tout cela y est aussi pour quelque chose. — Oh! s'écrie Nicolas à un certain moment, si je pouvais aussi devenir riche! avoir des chevaux, des voitures, être insolent avec ceux qui me vexent aujourd'hui, leur souffler leurs maîtresses, leur or, leurs titres, leurs femmes, tout, oui tout!

Voilà M. Nicolas peint par lui-même. Vous comprenez qu'avec de telles dispositions on se sent à l'étroit dans un petit village, avec des paysans ignorants et abrutis; il faut un champ plus vaste, il faut l'imprévu, des occasions d'arriver, et cet imprévu, ces occasions ne se rencontrent qu'à Paris. Nicolas ira à Paris.

Avant de partir, il est assez heureux pour sauver la vie à Mlle de Brevannes en arrêtant au péril de ses jours un cheval emporté. Comme on le voit, le caractère de petit Nicolas est un singulier mélange de bonnes qualités et de grands défauts qui deviendront des vices.

Assuré que Mlle de Brevannes l'épousera pas son cousin avant un an, Nicolas part riche d'espérances et muni des con-

seils du vieux berger Gontran. Ces conseils peuvent se résumer ainsi: Mon enfant, il faut savoir profiter des vices de son temps: aujourd'hui, on arrive à tout par les femmes et par l'argent.

(ici, pour une parenthèse pour rappeler au lecteur que ce berger vivait du temps de Louis XV. Tout le monde sait que maintenant on arrive en suivant l'abrupt chemin de la plus stoïque vertu: nos puissants du jour sont tous des petits Catons).

Nicolas n'oublie pas la leçon du bonhomme. Il entre dans l'étude de M. Robillard, garde-général des archives, grâce à l'influence de la toute charmante M<sup>lle</sup> Robillard et profite de sa position et de sa bonne mine pour nouer connaissance avec de grandes dames qui le protègent. Entre temps, il joue chez le banquier Law avec un petit avoir qui lui a été économisé par Gontran.

Son patron — un fort amusant personnage — se laisse aller à jouer aussi, malgré les principes. Les grands principes qu'il professe; il risque son avoir, celui de sa femme, celui de son jeune et intéressant employé, et finit par gagner le gros lot à un tirage des actions du Mississippi. Voilà comment, à la fin du deuxième acte, Nicolas devient trois fois millionnaire. Il y a six mois qu'il a quitté son village.

Arrivé au but de ses desirs, ou plutôt d'un de ses desirs, Nicolas songe à obtenir la main de Mlle de Brevannes. Celle-ci, par suite des circonstances qu'il serait trop long de rapporter, en est venue à aimer Nicolas, mais refuse de le prendre pour époux, le trouvant trop riche. Il fallait remonter jusqu'à Louis XV pour trouver un si bel et si touchant exemple de désintéressement!

Mais on annonce la débacle de l'affaire du Mississippi. Nicolas est ruiné, M. et M<sup>lle</sup> Robillard — devenus M. et M<sup>lle</sup> de la Robillardière — sont ruinés, tous les employés de la maison sont ruinés et il n'y a guère que le chevalier de Favreul qui ne soit pas ruiné, car il n'a jamais rien eu. Cette fois, Mlle de Brevannes n'hésite plus; elle offre sa main à Nicolas qui la refuse à son tour (car il a du bon, ce mauvais sujet); quand arrive le berger Gontran. Pendant les négociations matrimoniales, le bonhomme, qui a de l'expérience et qui avait prévu la déconfiture du Mississippi, a transformé les actions de Nicolas en bonnes propriétés foncières. Tout s'arrange. Nicolas fait cadeau d'une belle métairie à M. et M<sup>lle</sup> de la Robillardière, il donne une dot à Toinette, son amie d'enfance, et, par l'entremise d'une favorite du roi, il obtient des lettres de noblesse pour lui et une compagnie pour le chevalier. Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'il épouse Mlle de Brevannes.

Voilà l'analyse succincte de la pièce de M. Brun. Nous avons entendu des critiques bien vertes, notamment sur le personnage de Nicolas. Nous avonons que ce petit ambitieux, qui arrive à la fortune par sa belle figure et ses petits tripotages, ne nous est guère sympathique; mais avant de porter un jugement trop sévère, on remarquera que c'est un rôle travesti. En l'écrivant, M. Brun a dû obéir à certains errements, à certaines nécessités dont il faut tenir compte.

Certes, bien d'autres reproches pourraient être formulés; mais, en dépit des Aristarques trop méticuleux, nous répétons que la comédie de M. Brun a des qualités qu'il serait injuste de méconnaître. Je sais bien des débutants d'aujourd'hui qui pourraient envier la verdure des 77 ans de ce vieillard des lettres.

### FAITS DIVERS

Un jeune élève du séminaire de Padoue, M. Louis Norcen, avait adressé au Saint-Père, par la poste, une lettre aussi chaleureuse que pleine de simplicité, où il déplorait, avec toute l'indignation d'une âme vierge et vertueuse, les excès auxquels les jeunes gens de l'Université de cette ville s'étaient portés dans les troubles qui y éclatèrent lors de la célébration des prières ordonnées dans la dernière encyclique. Grandes furent la joie, l'admiration et la reconnaissance de l'excellent élève lorsqu'on lui remit, un matin, une lettre portant son adresse avec le timbre de Rome, et qu'il y lut, en présence du recteur et de ses camarades, ces mots latins tracés par une main auguste: *Fremus uni gentes adversus Dominum et ad versus Christum ejus; ipse vos benedicit et liberet a malo. Die X februarii 1868. Pius P. P. IX.* Le Pape avait daigné répondre par un autographe à la lettre si spontanée et si éloquente du séminariste!

On lit dans la *Situation* sous la signature d'Emile Blavier.

Hier matin, vers dix heures, un convoi plus que modeste entrait au cimetière Montmartre. Derrière le corbillard de quatrième classe, un homme à pied, une voiture hermétiquement fermée, et c'était tout.

Le mort qui s'en allait tristement s'emparer de son dernier gîte, avait été jadis un bon vivant. C'était un habitué de la loge impériale de l'Opéra, un commensal des H<sup>rs</sup> Labatut, des Seymour, des de Boignes et des Charles Froment: un lion en un mot.

Entre les bras de ce lion, un rat de M. Véron se jeta certain jour à l'étourdie. Le roi des animaux, dans cette occasion, montra ce qu'il était en lui donnant la vie, c'est à dire le vivre, le couvert... et le reste.

Mais le rat était jeune et le lion se faisait vieux. Au bout de deux ans, on tira chacun de son côté.

Le rat fit bon nombre d'étapes, sur les rives dorées du fleuve de Tendre. Pierre qui foule n'amasse pas mousse, dit un proverbe, mais boule de neige qui court grossit, dit un autre axiome. Le lion et le rat en firent la double expérience.

Après une séparation de trente-cinq ans, le rat était millionnaire, et le lion mourait dans un hospice. D'ou bien tôt il allait rejoindre, au cimetière du Nord tant de viveurs et de viveuses dont les glaces de la Maison-d'Or ont gardé les noms pour les transmettre aux crevés d'aujourd'hui, aux enterrés de demain.

L'ami qui suivait le corbillard était son ancien domestique. La voiture fermée était celle du rat de 1833, une bonne petite vieille demeure fidèle — à sa manière, — au vieux lion de la loge impériale.

On lit dans le *Messageur de Toulouse*:

Un brave propriétaire de Bouloc, nommé G..., passait, mardi dernier, dans la rue Louis-Napoléon, quand il se vit accosté par un jeune homme, qui l'interpella par son nom et lui demanda des nouvelles de plusieurs personnes de sa connaissance. Je suis de Montauban, dit-il, et j'ai plusieurs amis à Bouloc.

La conversation s'engagea, et le jeune homme demanda à G... s'il ne pourrait pas lui échanger un billet de banque de 1,000 fr., moyennant une retenue de 50 f. G..., stimulé par l'appât du bénéfice, répondit qu'il n'a pas la somme sur lui, mais qu'il se mettra en mesure de se la procurer. Rendez-vous est pris pour le lendemain, à midi, dans la rue du Taur, en face de l'église, et on se quitte bons amis.

Le lendemain, en effet, M. G... trouve sa nouvelle connaissance exacte au rendez-vous et lui présentant son billet de banque de 1,000 francs, de son côté, il avait apporté les 950 francs convenus.

Cependant, en examinant le billet, G... eut quelques doutes sur sa valeur, et il hésitait à remettre son argent, quand le jeune homme lui dit: « Si vous craignez quelque chose, faites voir le billet à ce monsieur, » en désignant un passant d'assez bonne figure. Celui-ci interpellé, s'arrêta, examina le billet et dit à G...: Vous demandez si c'est un billet de banque de 1,000 francs? Je le crois bien; je voudrais en avoir ma charge comme celui là.

Rassuré par cette déclaration, G... se décida à remettre les 950 francs, dont il avait emprunté la plus grande partie, et prend le billet.

Or, veut-on savoir ce que c'était que ce billet de 1,000 fr.? C'était l'adresse d'un dentiste, imprimée en forme de billet de banque et portant pour suscription

#### BANQUE DE DENTS

#### MILLE FRANCS

Herri le Manchot, chirurgien dentiste, rue Ségur et Place d'Armes, entre le palais de Justice et l'Hôpital, etc.

M. G... avait eu affaire à deux adroits filous, car le passant n'était qu'un compère.

Il paraît que les étrangers continuent leurs exploits à Marseille. On lit, en effet, dans le *Courrier* de cette ville:

L'avant-dernière nuit, vers minuit, le nommé Schmitt, charretier au service du sieur Barrat, passait rue Impériale, près du boulevard Maritime, lorsqu'il se sentit violemment saisi à la gorge par un corps dur qui le tirait en arrière. C'était une canne à bec-de-corbin qu'on lui avait passé autour du cou et qui l'étranglait. En même temps, deux individus s'étaient jetés sur lui et l'avaient pris à bras-le-corps.

Maintenant ainsi dans une complète immobilité, Schmitt fut entièrement dévalisé par un quatrième larron. On l'abandonna enfin, après lui avoir appliqué quelques vigoureux coups de poings. Les malfaiteurs se sont dérobés par la fuite, et Schmitt a été si troublé qu'il n'a pu donner sur leur compte aucune indication précise.

A onze heures du soir, le nommé Michel menuisier, demeurant traversée Saint-Lazare, rentrait chez lui et n'était plus qu'à une cinquantaine de pas de son domicile, lorsque deux brigands lui sautèrent au cou, tandis qu'un troisième lui saisissait les épaules. On lui ôta son argent qu'il portait enveloppé dans son mouchoir. Michel a constaté que ces malfaiteurs parlaient italien.

On dit, mais nous n'avons aucun renseignement positif à cet égard, qu'un boucher a été attaqué hier soir près de l'abattoir, par de x individus qui l'ont maltraité dans la lutte, mais dont il était parvenu à se rendre maître avec l'aide de quelques personnes arrivées à son secours. Tel est du moins le récit que l'on faisait avant-hier dans la soirée, en voyant passer deux individus conduits par quelques personnes, parmi lesquelles s'en trouvait une dont le visage était ensanglanté, et qui ne serait autre que le boucher victime de cette agression.

La police prend des mesures pour veiller à la sûreté publique, outre le service de nuit ordinaire, elle fait parcourir la ville par des patrouilles d'agents et de sergents de ville sans uniforme, et dont plusieurs sont dirigées par un commissaire de police.

### MENUS PROPOS

Le gouvernement impérial vient d'échapper à un grand péril: un ancien dé-

puté montagnard, M. Greppo, a failli introduire en France, un numéro, un seul, d'un journal interdit, *L'Etoile belge*. Mais la Providence qui veille sur le salut des empires, a permis qu'un agent de l'autorité découvrit sur la personne de M. Greppo le papier incriminé. On a mené M. Greppo devant le juge. Naturellement M. Greppo a fait l'innocent. Il a allégué à l'audience qu'un brave bourgeois qui monte en wagon à Bruxelles, peut bien, sans songer à mal, acheter pour charmer l'ennui de la route un journal ou un livre quelconque, que *L'Etoile belge* tombe alors sous la main tout aussi bien que le *Constitutionnel*, et que, comme on ne s'avisait jamais de tout, il arrive, qu'ayant acheté la feuille pestiférée sur le territoire où elle croît naturellement, on ne pense pas à en défaire avant de franchir le territoire qu'elle empoisonnerait. Tout cela au premier abord paraît assez vraisemblable. Mais la loi et la jurisprudence sont là qui ne se payent pas de ces vains artifices. M. Greppo ira un mois en prison.

On enterrait les morts après nous ne savons quelle bataille. — *Mais je suis vivant*, hurlait un malheureux sur lequel on allait jeter quelques pelées de terre. Un capitaine suisse passait par là. Comment dit-il. Qu'est-ce que c'est que ces réclamations saugrenues! Bidi qu'il est vivant! Entrez-le toujours! Si on les écoutait, parler! il n'y en aurait pas un de mort. Ce capitaine suisse était un grand philosophe et qui comprenait le principe d'autorité.

Le fameux article sur la vie privée qui est l'élément vaudeville de la loi, semble tout spécialement fait pour les gens qui ont « un passé. » L'homme qui a un passé a pris depuis quelque temps une importance énorme dans notre organisation sociale. Il se faisait généralement dans la crainte qu'on ne mit au jour ses anciens fredaines. Maintenant qu'il ne craint plus rien, il aurait bien tort de se gêner. C'est tout de même un beau pays que celui où un homme peut dire à un autre:

— Tu sais, cette jolie paire de flambeaux qui a disparu de chez toi à la suite d'une soirée musicale, eh bien! c'est moi qui l'ai emportée. Mais si tu as le malheur de faire la moindre allusion à ce fait dans une feuille périodique, je te fais condamner à cinq cents francs d'amende, ce qui, en comptant le prix des flambeaux, te mène tout de suite à sept cents.

Un jour, que je passais en police correctionnelle, le ministère public voulut bien me féliciter d'avoir désigné quelque fois, au mépris des masses, ces femmes éhontées qui portent leur déshonneur comme une écharpe.

Si le ministère public m'a adressé des félicitations, c'est donc que j'avais bien fait de désigner les dites femmes au mépris des masses; mais, puisque j'ai bien fait, comment le même ministère public m'expliquera-t-il que ce qui était hier digne d'éloges est aujourd'hui délictueux au premier chef, et qu'en échange des compliments que j'ai reçus la veille, il faut que je verse le lendemain une amende de cinq cents francs. Du le ministère public a eu raison de me complimenter, et alors, pourquoi me condamne-t-on pour les belles actions dont je puis semer ma courte existence? ou le tribunal a raison de me condamner, et alors, pourquoi le ministère public m'a-t-il donné publiquement l'assurance de sa considération distinguée?

Il y a là une anomalie d'autant plus grave que d'une part, elle nous interdit de raconter dans nos journaux qu'on a dansé chez mademoiselle Carabine, et que d'autre part, si nous ne racontons pas qu'on a dansé chez elle, mademoiselle Carabine viendra nous offrir des sommes considérables pour que nous parlions de sa soirée. Le résultat le plus clair de l'article est en effet de nous obliger à faire du chantage. S'il prend fantaisie à une dame du monde de me prier d'annoncer qu'elle reçoit tous les lundis, et qu'une fois l'annonce publiée il lui prenne comme seconde fantaisie celle de me faire un procès pour publication d'un fait relatif à sa vie privée, je me trouve dans une jolie passe.

Le seul moyen de s'assurer une retraite, c'est de demander vingt-cinq francs à toute personne qui viendra nous demander des complaisances de ce genre, afin de pouvoir montrer la quittance aux magistrats le jour où on nous accuserait de nous être introduits dans l'existence privée des individus.

Ce procédé est inconsciemment ignoble, mais on est bien forcé d'être malhonnête quand on ne peut pas faire autrement.

### ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

#### PUBLICATIONS DE MARIAGES

Entre: J.-B. Joseph Corne, employé de commerce, et Elisa Mélanie Louise Duprez, sans profession.

Pierre Joseph Lefebvre, boulanger, et Marie Augustine Lefebvre, cultivatrice.

#### NAISSANCES.

5 mars. — Marie Zulma, fille légitime de Jean-Baptiste Decker et de Victoire Segers.

Julie Céline fille légitime de Théodore Lecomte et de Céline Delcroix.

6. — Théophile Jules, fils légitime de Louis Henri Delpoerte et de Clémence Guermopprez.

Gabrielle, fille légitime d'Emile Joseph Bédémont et de Marie Catherine Torcq.

Orelie, fille naturelle de Florentine Mulier.

7 mars. — Eugénie, fille légitime d'Auguste Elie Catelein et d'Amélie Thiry.

8 mars. — Elise Jeanne, fille légitime de J.-B. Joseph Nocq et de Pauline Julienne Descarprière.

Elisabeth, fille naturelle de Pierre Ammann et d'Elisabeth Sidormann.

Louis, fils légitime de Louis Vastrat et d'Alphonse Desirée Lebrun.

Adèle, fille légitime de Henri Joseph Farvaque et de Léocadie Démonk.

Napoléon, fils légitime de J.-B. Catteau et d'Adélaïde Thérèse Honoré.

Joséphine Adèle, fille légitime de Benjamin Watine et d'Angélique Adèle Courrier.

Louise, fille légitime de Jacob François Eeckman et de Virginie Ghislaine Colpaert.

#### DÉCÈS.

5 mars. — Marie Palmyre Duvivier, 2 ans, rue des Champs.

Gustave Julien Hulstaert, 3 mois, rue de Mouvaux.

Louise Jeanne Grégoire, 1 an, au Jean-Ghislain.

Virginie Dejonghe, 30 ans, peigneuse, hôpital.

6. — Rosalie Joseph Delerue 34 ans, ménagère, rue de Ma Campagne.

Gaspard Joseph Debaisieux, 60 ans, maçon, rue du Curoir.

Albertine Joseph Catteau, 68 ans, rentière, rue de la Brasserie.

Emile Quartier, 5 mois, rue de l'Hermitage.

Pierre Joseph Thise, 62 ans, tissierand, hôpital.

Amandine Fourrez, 53 ans, Tilleul.

Juste Desiré Plateau, 80 ans, tissierand, rue Debrème.

8 mars. — Virginie Hamiaux, 72 ans, servante, rue d'Ikermann.

Maria Jeanne Van Eeckhoutte, 3 mois, rue de l'Ermitage.

Orelie Marie Van Eeckhoutte, 6 an, rue de l'Ermitage.

9 mars. — Barbe Thérèse Hellebuyck, 58 ans, ménagère, rue Barboux.

Pierre Greroms, 1 mois, chemin des Loups.

J.-B. Goubet, 47 ans, tissierand, à l'Epeule.

Pierre Joseph Desvenain, 14 ans, Basses-Mésures.

Marie Louise Wollers, 9 mois, Epeule.

Joseph Floris, 31 ans, forgeron, hôpital.

Constance Vandesteene, 1 an, Fontepoy.

Eugène Foubz, 24 ans, rue des Sept-Ports.

### COMMERCE

Nous recevons la dépêche suivante:

Liverpool, 10 mars.

Ventes: 10,000 balles avec prix très fermes.

Good fair jumel 11 3/4.

Halle de Manchester: ouvre avec grande animation, prix en hausse.

ROBERT FUNK ET C<sup>ie</sup>.

Le câble d'Alexandrie est toujours interrompu.

Par dernier courrier, arrivé ce matin, on apprend que le marché a été assez animé; que le good fair jumel était monté à 24 tallars, mais que, par suite des avis plus froids de Liverpool, les cours avaient fléchi. Cependant les cotons jumel belle soie sont toujours retenus dans l'intérieur du pays. On ne serait vendeur que de 28 à 30 tallars.

### COURS DE LA BOURSE

Du 40 Mars, 1868

Cours de jour

30/00... 69 45

40/00... 98 50

Cours précédent

40/00... 69 40

40/00... 98 75

### 31 MARS TIRAGE PUBLIC

LOTÉRIE DES ENFANTS PAUVRES infirmes et incurables, la plus grande loterie, aux nombreux lots en espèces tous déposés à la Banque de France.

GROS LOT, 150000 FR.

GRANDES LOTERIES AUTORISÉES

— Adresser (en mandat-poste ou timbre-poste) cinq francs au directeur du Bureau-Exactitude, 68 rue Rivoi, Paris, et en recevra, par retour du courrier, VINGT billets assortis pour toutes chances de gain de 342 fois et

3 GROS LOTS, 250000 F.

MODES

Mlle Marie DUBAR, 3, rue du Bois,

ROUBAIX.